



Tignish, 5 Janvier 1915

UN BON SOUHAIT POUR 1915

Je vous souhaite la santé, le bonheur, le travail, le pain sur la planche, la joie au foyer... et de plus, pour le bien de tous et le vôtre, un esprit juste et raisonnable.

Asseyez-vous une minute et expliquez-nous.

Ne peut-on pas vous le demander sans injure? Avez-vous toujours un esprit vraiment juste et vraiment raisonnable? Un homme qui avait un grand cœur et qui jamais n'injurait personne, disait: Nous ne sommes hommes que par la raison, et il est cependant rare de trouver des hommes véritablement raisonnables.

Ne peut-on pas vous le demander sans injure? Avez-vous toujours un esprit vraiment juste et vraiment raisonnable? Un homme qui avait un grand cœur et qui jamais n'injurait personne, disait: Nous ne sommes hommes que par la raison, et il est cependant rare de trouver des hommes véritablement raisonnables.

EXPLOITS D'UNE COMPAGNIE DE 150 SOLDATS FRANÇAIS QUE L'ENNEMI NE PEUT PRENDRE

La guerre actuelle est fertile en nombreuses actions héroïques. L'épisode suivant qui vient d'être mis à jour est peut-être un des plus surprenants.

Depuis le 23 août, soit quatre mois, une compagnie de 150 soldats français vivent dans les provinces belges de Luxembourg et de Namur entièrement entourés par les Allemands qui occupent la Belgique. Cette troupe a jusqu'ici échappé à l'ennemi. Elle a fait une guerre de guérilla constante en dirigeant aux Boches des pertes sérieuses plus considérables que ne l'aurait pu faire tout un régiment en rase campagne.

Les Teutons, croyant la région débarrassée de troupes ennemies, continuaient d'envoyer des convois de provisions avec une petite escorte seulement. Les Français tuèrent les gardes d'un train de provisions et purent se ravitailler ainsi.

Les Allemands ont placé partout dans les deux provinces belges de Luxembourg et de Namur l'affiche suivante à l'adresse des soldats fugitifs: "Soldats français, nous saurons où vous êtes. Nous vous conseillons de vous rendre et nous vous promettons la vie sauve, si vous refusez, vous serez tous fusillés."

Le lendemain matin les Allemands ont pu lire sur plusieurs des affiches la ligne suivante: "Si vous savez où nous sommes, pourquoi ne venez vous pas nous prendre?"

Telephone 030 P. O. BOX 37 R. H. Rogers M. A., B. C. L. Barrister, Solicitor Notary Public Money to loan ALBERTON P. E. ISLAND

Bernard Hotel Theo Bernard, Prop. Conveniently located and conducted on the "Comfort Principal" Rates moderate Livery Stables in connection Tignish P. E. I

La Session

On l'annonce pour le 4 de février, qui saura les cris de colère et les expressions menaçantes de ceux qui, parmi les Ministres, voulaient avoir les élections, tout de suite, afin de ne pas se voir cloués au pilori par les scandales de Valcartier et le gaspillage des deniers du peuple.

Mais les têtes les plus sages du parti, qui ne sont pas celles de Cochrane, Rogers et Reid, ont prévalu dans la discussion et voilà pourquoi nous allons avoir la Session.

Alors, il faut lire les organes du parti, pour comprendre toute la frousse qu'ils ont de se voir dans l'obligation de faire face à la musique. Ils ont soin d'avertir le public que la session va être courte, que tout sera terminée à Pâques; qu'aucune législation importante ne sera présentée; que seul, le rajustement du tarif, et de nouvelles taxes attireront l'attention des députés, et que tout passera comme une lettre à la malice.

Nous serions bien surpris si tout allait comme sur des roulettes. D'abord, Sir Wilfrid aimera à savoir si nous aurons des élections à brève échéance, et si M. Borden ne veut pas satisfaire l'opposition de ce côté là, il n'y aura pas d'unanimité comme on le croit ou comme les bleus semblent l'espérer. Car la guerre ne saurait être le paravent derrière lequel le parti au pouvoir deva se cacher jusqu'aux dernières heures qui précéderont les élections.

Le public a le droit de savoir ce qui s'est passé; ce que l'on a fait de son argent; si les gros contracteurs se sont enrichis, même aux dépens de la santé de nos pauvres soldats; et si les ministres méritent encore la faveur populaire.

Laurier a déclaré que tant qu'il y aurait danger au front, il ne critiquerait rien laissant la responsabilité de tout au ministère; mais il n'a pas fermé la porte, et il se réserve pour l'heure venue de démontrer au peuple de ce pays, que le Canada n'a rien gagné à changer de gouvernement, mais qu'au contraire il a eu tout à y perdre.

Et l'on entend des conservateurs qui disent, pour pallier les méfaits de leurs chefs, que tout se fait à l'unanimité, essayant par là, de laisser entendre que le parti libéral est solidaire de toute la politique bleue!

Qu'on se détrompe! quand la maison brûle, ce n'est pas le temps de crier: sus à l'incendie! terminés, si les chefs ont commis des erreurs de jugement ou de tactique dans la direction des forces pour opérer le sauvetage, c'est alors le temps de faire la part de chacun.

Nous sommes au feu, c'est le cas de le dire. C'est le ministère d'Ottawa qui dirige les forces de ce pays. Tout le monde y met la main, conservateurs et libéraux; lorsque la guerre sera finie, ce sera le temps d'étudier la conduite des chefs et de leur faire rendre compte de ce qu'ils ont fait.

S'imaginent-ils, ces bon conservateurs qu'en les secondant dans leurs efforts à cette heure d'épreuve, nous endossons les responsabilités de tout ce qu'ils feront de mal?

Allons! donc, il n'y a que les imbéciles pour se leurrer ainsi. Que M. Borden fasse de son mieux, nous n'avons rien à dire, et qu'ils fasse de son pire, avec les meilleures intentions du monde, ce n'est pas le temps de le critiquer qu'il faut, c'est un front uni devant l'ennemi commun.

En France et en Angleterre, à l'heure présente, tous les partis sont unis; mais la guerre terminée croyez-vous que les oppositionnistes, en France comme en Angleterre, ne tiendront pas compte à ceux qui sont au pouvoir des erreurs commises et de leur mal administration des années de pouvoir avant, pendant et même après le conflit?

Poser la question, c'est la résoudre. Il en sera ainsi, au Canada, pour les bleus au pouvoir: les élections venues, nous leur dirons: redderationem, Caesari! let le peuple jugera. ARGUS, dans le St. Laurent.

Un Apôtre

Du "Bien Public"

M. l'abbé Joseph Gélinas, l'ami des jeunes vient de publier la vie d'un jeune apôtre, qui doit être lue par tous les jeunes, mais surtout par les membres de l'A. C. J. C. Ce jeune apôtre, c'est Arthur Beaulac qui fut un membre de notre association.

Rien de plus édifiant que la vie de ce jeune homme qui fut si humble et si caché que, pour bien dire, seules les personnes de son entourage immédiat se souvenaient de lui.

J'ai dit que cette vie doit être lue. J'ajouterai qu'elle mérite d'être méditée. Elle doit être lue parce qu'elle ne manquera pas de faire beaucoup de bien et parce qu'elle édifiera ceux qui liront ces quelques pages. Elle mérite d'être méditée parce qu'elle renferme des enseignements précieux. C'est vraiment la vie d'un saint, et l'on trouvera dans la méditation de cette vie de salutaires exemples. De plus, ce livre est écrit dans un style clair et concis simple mais noble, qui en rend la lecture facile à tous les jeunes sans distinction.

Ce livre il est dédié: "Aux jeunes apôtres, à tous ceux qui souffrent," et c'est pourquoi nous devons nous faire un devoir, nous de l'A. C. J. C., de le lire. En effet, nous voulons être des apôtres et déjà il y en a plusieurs dans nos rangs. Or pour le devenir et pour persévérer, il faut bon avoir un modèle devant nous, qui nous aidera dans les moments de découragement quand notre ciel semblera s'obscurcir. C'est au contact des nobles exemples que nous donnent toutes les actions de la vie du jeune Arthur Beaulac que nous devrions véritablement des apôtres. Et puis, nous avons tant besoin d'apôtres de nos jours. C'est pourquoi il ne faudra pas se contenter de lire ce livre, mais il faudra le faire lire à nos amis et à nos connaissances.

Nous sommes aussi de ceux qui souffrent. Nous souffrons de voir l'état lamentable de notre société, l'apathie de notre jeunesse et l'abaissement de la santé morale de nos populations. Nous souffrons aussi de ne pouvoir faire davantage pour la jeunesse, nous souffrons de la voir refuser l'aide que veut lui donner l'A. C. J. C. Et l'ennemi, c'est à l'école d'Arthur Beaulac que nous apprendrons à souffrir chrétiennement. Il nous montrera le prix de la souffrance et comment il faut accepter la sainte volonté de Dieu.

Un an de plus sonné sur le cadran des âges, Et l'aiguille fatale au milieu des orages Marche toujours, Emportant sans pitié dans sa folle vitesse Tous ceux là qu'on aimait, la joie et la tristesse Avec nos jours.

Ce projet ébauché, cette espérance morte, Ce regret que l'oubli rapidement emporte Tout ce passé Peuplé de visions si charmantes, si belles, Est tombé comme tombe, en battant des deux ailes L'oiseau blessé.

Et l'an nouveau qui vient pour un jour nous console De l'an vécu si vite et qui sitôt s'envole, En nous laissant Un peu moins de fierté dans l'âme et plus de honte Plus de cheveux blancs que sur sa tempe on compte En frémissant!

ADOLPHE POISSON

AIDE AUX CANADIENS FRANÇAIS D'ONTARIO

Que tous les pères de familles qui ont l'avantage de faire instruire leurs enfants suivent leurs légitimes desirs, se souvenant de ceux à qui on refuse injustement cette liberté nécessaire.

Toutes les souscriptions, même les plus modestes, sont accueillies avec reconnaissance. L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française accueille avec reconnaissance, par l'entremise des journaux, de toutes les sommes qu'on voudra bien verser dans la caisse de secours qu'elle a ouverte pour venir en aide aux Canadiens-Français de l'Ontario. Pour éviter les fraudes, il est prudent de faire usage de chèque et de mandat-poste. Nous venons de passer l'époque des réjouissances et des cadeaux;

AVANT LA RESISTANCE

(De l'Action Sociale)

Les persécuteurs de nos frères de l'Ontario, exaspérés et à bout d'arguments, reprochent parfois à leurs victimes de s'être jetées dans la lutte et d'avoir organisé la résistance, sans avoir, au préalable, épuisé les moyens de conciliation. C'est un men-onge grossier, qu'il importait de ne pas laisser s'accréditer davantage. Au congrès régional de l'Association d'Education, tenu à Casselman, le 11 décembre dernier, M. A. T. Charron, président de l'Association, a donc élevé la voix sur ce sujet, et il a su faire bonne justice de cette fable odieuse et injuste, que l'on s'est étonné de voir répétée par des bouches canadiennes françaises.

Nous inspirant de M. Charron, nous allons rappeler les démarches faites par la minorité ontarienne auprès du gouvernement local, au sujet de la question bilingue, avant et après l'adoption du néfaste règlement 17.

Le R. P. David, O. M. I., feu M. G. W. Séguin, président de l'Union St Joseph, et M. J. U. Vincent, deux chefs conservateurs bien connus, composaient la première délégation envoyée par l'Association d'Education auprès du gouvernement de l'Ontario. Ces délégués demandèrent des inspecteurs canadiens français, une école normale catholique bilingue. Longtemps après, le gouvernement ontarien répondit que l'on ne pouvait pas créer d'écoles bilingues.

L'association d'Education ne se laissa pas ébranler par cette première rebuffade. Le 11 juin 1912, M. C. S. O. Boudraut, son président, et M. Napoléon Ghanpague, député, deux autres chefs conservateurs, furent délégués auprès de Sir James Whitney. Le premier ministre se répandit en protestation de bienveillance à l'égard des Canadiens français, et le 19 juin, huit jours après, étaient émise l'injuste circulaire 17.

Le 15 octobre 1912, sir James Whitney faisait publier que si les Canadiens français n'acceptaient pas le règlement 17, c'est qu'il n'en comprenait ni la teneur ni la portée. Puis-que les Canadiens français ne comprennent point, il fallait donc leur fournir des explications. Une troisième délégation s'organisa. Le président de la Commission des écoles séparées d'Ottawa, M. S. Genest, et M. le docteur Freeand, auxquels se joignirent 62 délégués de diverses commissions de la province et à qui 280 autres commissaires envoyèrent des procurations, allèrent auprès du ministère, en quête d'éclaircissements. On leur expliqua que donner des écoles bilingues aux Canadiens-français, c'était se mettre dans l'obligation d'en donner aux Ontariens des autres races, par exemple, aux Allemands et aux Autrichiens.

Cette explication, qui faisait fi de la Constitution et qui mettait en oubli la prise de possession de l'Ontario par la race française, n'était évidemment ni complète ni satisfaisante. En juin 1914, à la veille des élections provinciales et à la demande de plusieurs chefs conservateurs, de l'honorable M. Cochrane entre autres, S. G. Mgr Latulippe, vicaire apostolique du Témiscamingue, se rendit en personne auprès de Sir James Whitney, pour lui soumettre les réclamations des Canadiens français. Le premier ministre ontarien lut le mémoire préparé par le vaillant évêque missionnaire, fit des observations sur quelques points de détail, et promit de répondre par écrit. La réponse? Elle ne fut pas nouvelle. Et l'objection? Toujours la même: l'inflexible règlement 17 ne permettait de rien adoucir.

M. Charron a été bien inspiré de raconter ces démarches discrètes, dont pas une seule n'a réussi, et son discours de Casselman est une importante page d'histoire, qu'il faut lire avec soin et conserver jalousement. Elle est tout à l'honneur de la race loyale qui est nôtre, et elle ajoute à la légitimité de sa vaillante résistance dans l'Ontario.

Le premier de l'an

Au milieu des clameurs que jette la rafale Triste, près du foyer, j'entends le dernier râle De l'an qui fuit, Et l'horloge de bronze, au vieux mur suspendue, Précipitant sans bruit son aiguille éperdue, Sonne minuit.

Un an de plus sonné sur le cadran des âges, Et l'aiguille fatale au milieu des orages Marche toujours, Emportant sans pitié dans sa folle vitesse Tous ceux là qu'on aimait, la joie et la tristesse Avec nos jours.

Ce projet ébauché, cette espérance morte, Ce regret que l'oubli rapidement emporte Tout ce passé Peuplé de visions si charmantes, si belles, Est tombé comme tombe, en battant des deux ailes L'oiseau blessé.

Et l'an nouveau qui vient pour un jour nous console De l'an vécu si vite et qui sitôt s'envole, En nous laissant Un peu moins de fierté dans l'âme et plus de honte Plus de cheveux blancs que sur sa tempe on compte En frémissant!

ADOLPHE POISSON

ceux qui luttent héroïquement pour la défense de la langue française seront ils les seuls auxquels nous refuserons de penser? Nous leur devons pourtant sympathie et secours puisqu'ils sont privés du plus précieux des bonheurs: LA LIBERTE.

On est prié de faire parvenir les souscriptions dès aujourd'hui à M. Emile Girard, trésorier général de l'A. C. J. C., 160, rue Saint-Jacques, Montréal.

MORT SUBITE DE L'HON. T. BERTHIAUME PROPRIÉTAIRE DE "LA PRESSE"

Montréal 4.—L'Hon Treflé Berthiaume, Conseiller Législatif, propriétaire de "La Presse" et l'un des hommes d'affaires Canadiens-français les plus populaires de la Province de Québec est décédé subitement avant-hier matin, à sa résidence No 203 Route Ste Catherine, d'entremort, succombant à une maladie de cœur. Il naquit à St Hugues, compte

de Bagot, P. Q. le 4 août 1848. Il s'éleva de la position de simple imprimeur à celle de propriétaire de "La Presse. C'était un homme bien connu dans les clubs sociaux.

F. J. Bernard, MARCHAND-TAILLEUR A toujours en mains un assortiment de drap, tweed et étoffe de dernière qualité PRIX RAISONNABLES ET OUVRAGE GARANTI

Tignish, P. E. I. W. P. McBride, M. D. Bureau: Pharmacie Gallant Résidence: J. Albert Brennan Consultations nuit et jours

La Vigueur Après Cinquante Ans peut être maintenu en adoptant une nourriture convenable, et l'aliment gras fourni par la Nature même dans L'EMULSION SCOTT a donné à des milliers d'hommes et de femmes la vigueur nécessaire pour continuer à travailler et se rendre utile. L'EMULSION SCOTT est un remède-aliment et un tonique qui conserve au sang sa richesse, éloigne le rhumatisme et combat les états nerveux. Elle ne contient aucun drogue nuisible. Les meilleurs médecins la prescrivent. Scott & Bowne.

Plan infernal d'un Allemand

Nouvelle-Orléans, Les détectives de l'agence Pinkerton, aidés d'un certain nombre de policiers de la ville, ont évité une mort certaine aux passagers et à l'équipage du "Rochambeau", un navire de la ligne Générale Transatlantique et ont empêché la perte du vaisseau en opérant l'arrestation d'un Allemand, Hans Halles, qui avait préparé la mise au feu du navire pour faire sauter le navire une fois qu'il serait en pleine mer entre les États Unis et la France. En outre, cet homme se préparait à fabriquer d'autres navires appartenant à des compagnies françaises ou anglaises.

Le consul général de France, grâce à une indiscrétion de Halles, avait été averti de ce que l'Allemand tramait. Il avait fait part de la chose aux officiers de la Cie Générale Transatlantique. Ceux-ci confièrent l'affaire à l'agence Pinkerton qui mit quelques uns de ses limiers aux trousses de Halles.

Un des détectives dans un hôtel fit, comme par hasard, connaissance l'Allemand, fit parade de sentiments germanophiles très avancés, capta la confiance de l'autre qui finalement lui dévoila ses plans, lui montra sa machine en construction et même emprunta de lui la somme de \$100.00 pour la terminer.

Sa machine se composait d'une caisse contenant une très forte charge de dynamite à 60 p. c., quatre piles sèches et une horloge dont le mécanisme en marche, au bout de trois ou quatre jours, ferait le circuit électrique et causait une explosion dont la force suffisait pour détruire le vaisseau.

Halles se proposait d'expédier, sous l'étiquette de caisses de livres et adressées à des personnes de Londres ou de Paris, plusieurs de ces machines par des navires marchands, ou par des navires à passagers anglais ou français qu'il eût ainsi détruits. Il voulait de cette manière servir sa patrie.

Quand sa machine fut prête à être embarquée à bord du "Rochambeau", son pseudo-ami, le détective, sous un prétexte ou sous un autre, l'emmena sur la rue où les autres détectives et des hommes de la police municipale l'attendaient et l'arrêterent.

Pour l'arrêter on l'avait fait sortir de la maison car on craignait que, se voyant découvert, il ne touchât à quelque mécanisme qui fit écarter la caisse et le lançât dans l'éternité avec tous ceux qui venaient l'arrêter, les pensionnaires de l'hôtel et les habitants des maisons voisines.

Avec lui on arrêta le propriétaire de l'hôtel, un Allemand également, qui a trempé dans toute l'affaire.

Au poste de police Halles, voyant son plan bien déjoué, avoua tous ces projets. Il avoua aussi que se trouvant dans l'impossibilité de se rendre en Allemagne pour prendre son poste dans l'armée, il avait choisi ce moyen de servir sa patrie. Il ne manifesta aucun regret de sa tentative: mais au contraire il s'en vanta comme d'un haut fait qui lui aurait valu plus tard de grandes récompenses de la part de l'Allemagne s'il avait réussi. Le résultat immédiat de cette arrestation c'est que les officiers des navires anglais et français vont faire visiter rigoureusement et minutieusement tous les colis qui seront embarqués à bord de leurs vaisseaux.

LA LEGISLATURE DE QUEBEC ADOPTERAIT UNE RESOLUTION DEMANDANT JUSTICE POUR LA MINORITE D'ONTARIO Il est rumeur que suivant la suggestion de l'hon. Ph. Landry, président du Sénat, à la grande as

semblée publique tenue à Montréal sous les auspices de l'Association de la Jeunesse Catholique, le 21 du courant, la Législature de Québec s'est appelée à la prochaine session à adopter une résolution demandant justice pour la minorité canadienne française d'Ontario.

M. Armand Lavergne, député de Montmagny, qui fut toujours l'un des plus zélés défenseurs des droits du français en notre pays serait, d'après la rumeur, le proposeur de la résolution.

MORTGAGE SALE

To be sold by public auction in front of the Court House in Summerside in Prince County, Prince Edward Island on Saturday January 9th, A. D. 1915 at the hour of 12 O'Clock noon.

All and singular that certain parcel or tract of land and premises, situate lying and being on lot or township number twenty in Queen's County in said Island bounded and described as follows:—that is to say Commencing on the shore of the Gulf of Saint Lawrence in the boundary line between the eastern and western moities of said township number twenty, thence running south along said line to land now or formerly in possession of Kenneth McLeod, thence east to land in possession of William Campbell, thence north parallel to the first mentioned boundary to the shore aforesaid, and thence along the same north-westwardly to the place of commencement containing seventy acres of land be the same a little more or less, agreeably to a plan of the same on the margin of a Government Deed there of to Archibald Brander bearing date the 26th day of December, A. D. 1877.

Also that other tract, piece or parcel of land and premises, situate, lying and being of lot or township number twenty in Queen's County aforesaid bounded and described as follows:—that is to say, on the east by land held by the heirs of a Patrick Duggan, on the west by land first above described formerly held in Archibald Brander and on the south by the rear of the Irish Town Farms containing by estimation fifty acres of land be the same a little more or less agreeably to a plan of the same on the margin of Government Deed thereof William Campbell bearing date the 9th day of April, A. D. 1892. Together with the mills and mill site upon the said lastly described farm and all the mill privileges rights, easements and advantages held and enjoyed by the said Mortgage in connection therewith including the right to raise and dam up the water and of overflowing the adjoining lands in as full and ample a manner as has heretofore for many years past been enjoyed by the said Mortgage.

The above will be made under and by virtue of a power of sale contained in a certain indenture of mortgage bearing date the 12th day of September, A. D. 1901 and made between William Campbell of Sea View lot 20 in Queen's County, aforesaid and Elizabeth L. Campbell his wife in favor of Marie E. Dodd of Charlottetown and which said mortgage has been duly assigned to the undersigned. Default having been made in payment of principal and interest secured in said mortgage.

For further particulars apply to Bell & Tanton, Solicitors &c. Summerside, P. E. I.

John S. Cousins Assigneé de said mortgage.

TRILBY SHOE CREAM



SELF-OPENING HINGED COVER TIN

Just press the sides and the cover springs open like the cover of a match case. Only 10 cents everywhere. EVERETT & BARRON CO., AMHERST, N. S. Also makers of the famous